



## COMMUNIQUÉ OFFICIEL N°1

04-03-22

---

La Commission de Discipline du District de Football de la Mayenne réunie ce jeudi 3 mars, a décidé de suspendre à titre conservatoire, l'ensemble des équipes du club de LAVAL RÉUNION. Cette décision s'applique donc aux deux équipes seniors du club jusqu'à décision à intervenir et dans l'attente des conclusions de la procédure d'instruction ouverte ce jour.

**Nicolas POTTIER**

**Président du District de Football de la MAYENNE**